



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

08.12.2023

L'an deux mil vingt trois
Le huit Décembre à dix-huit heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse - MATHIOT Marie-Ange-
KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- CHANTRIAUX Delphine –
BONNIN Christine – PORTIER Sergiane- BODIN Marie
MM DENIZOT Alain – GIBault Stéphane – BISSONNIER Patrice –
MALASSET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 12

votants : 15

Excusés : Mme Julie GIRAUDON a donné pouvoir à M Bruno MALASSET
M Eric GABILLAT a donné pouvoir à M Stéphane GIBault
M Alain ANDRIAU a donné pouvoir à Mme Clarisse DULUC
Mme Edith LE LIBOUX
Non Excusé : M Medhi LECAS

Mme Christine BONNIN a été élue secrétaire

DELIB 2023-44 : Modification de points du règlement de fonctionnement de la Résidence Sully

Madame MARTIN explique avoir repris le document validé par l'assemblée délibérante en date du 31 Mai 2022 afin de respecter le cadre législatif. Mme MARTIN fait lecture des 2 points :

- droit d'opposition au démarchage téléphonique,
- personnes qualifiées : la précision apportée est la suivante « aucune liste n'est établie par le Préfet et le Président du Conseil départemental du Cher. »

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité ce complément d'informations.

Le secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 20 Décembre 2023
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 22 Décembre 2023